

DECLARATION OF POINTE SARÈNE MBOUR



WEST AFRICA CARBON MARKETS HUB

**UNLOCKING THE POTENTIAL OF
CARBON MARKETS TO ENHANCE
ECONOMIC SOVEREIGNTY
IN WEST AFRICA**

Preamble:

On behalf of the member countries of West Africa gathered in Pointe Sarene (Nianing, Senegal) at the second edition of the West African Carbon Markets Hub, we recognize that carbon markets represent a strategic and unprecedented opportunity to support sustainable development, strengthen economic sovereignty, and accelerate climate action in West Africa. Yet, despite this considerable potential, the countries in the region face major challenges that hinder their full participation in these mechanisms.

To transform these challenges into levers for growth, resilience, and prosperity, the West African carbon markets community must intensify its collective and coordinated efforts to realize the ambitions expressed in this Declaration.

In this dynamic, the West African Alliance on Carbon Markets and Climate Finance should play a central and active role in supporting, mobilizing, and harmonizing regional initiatives, with a view to building a just, inclusive, and sovereign climate future.

To this end, the Alliance calls for strengthened support from West African country governments.

1. Carbon Markets as Drivers of Sustainable Development and Economic Sovereignty

Carbon markets represent a major strategic opportunity for West African countries. They can catalyze the transformation of key sectors such as agriculture, forestry, energy, industry, waste management and other sectors. Through these mechanisms, we aim to strengthen climate resilience, improve living conditions and adaptive capacity of vulnerable communities, create sustainable green jobs, and significantly reduce our emissions, in line with the goals defined in our Nationally Determined Contributions (NDCs).

We also emphasize the potential of the mechanisms provided under Article 6 of the Paris Agreement to mobilize public and private financing for priority low-carbon initiatives at the national level while contributing to the achievement of the Sustainable Development Goals (SDGs). These mechanisms contribute not only to combating climate change but also to strengthening our economic sovereignty through the monetization of emission reductions and sustainable management of our natural resources.

2. Commitment to Implementing Article 6 and Alignment with UNFCCC decisions

We warmly welcome the adoption of the finalized Article 6 rulebook at COP29, a major milestone in the global governance of carbon markets. We reaffirm our collective commitment to implementing these provisions with rigor and transparency.

We stress the urgency of fully operationalizing the national frameworks of Articles 6.2 and 6.4, and foster engagement through Article 6.8 in West Africa, ensuring solid, effective, and inclusive governance. This implementation should accelerate the achievement and raise the ambition of our NDCs, offering flexibility while steadfastly safeguarding the environmental and social integrity of these mechanisms.

3. Strengthening National Capacities and Governance Structures

We recognize the central role of Designated National Authorities (DNAs) and interministerial coordination bodies linked to Article 6. We commit to urgently strengthening their institutional and technical capacities, clarifying their mandates, and improving the efficiency of project approval and credit authorization procedures.

We call for national and international stakeholders to work towards enhancing Alliance national platforms in our sixteen member countries.

4. Regional Capacity Building and Inclusive Participation

We commend the implementation of targeted, sustainable efforts to build regional capacities and promote inclusive participation, particularly through:

- Technical training on Measurement, Reporting, and Verification (MRV), project design, and compliance with Article 6 requirements;
- Strengthening national institutions and local expert networks;
- Encouraging youth leadership, women's participation, and active involvement of non-state actors;
- Stronger involvement of ministries in charge of finance, planning, and budget in synergy with ministries in charge of environment to mobilize necessary financial resources and effectively integrate carbon mechanisms into national policies.

5. Harmonization and Standardization

We advocate for a harmonized regional approach, essential to promote cross-border cooperation, and align MRV systems with international standards. We also stress the importance to standardize methodologies and reference parameters to enable cross border collaboration. This harmonization will enhance the efficiency, credibility, and trustworthiness of West African carbon markets.

Within this framework, the development of interoperable national registries is a priority to avoid double counting, improve transparency and governance of the system.

Additionally, establishing reliable carbon market infrastructure, knowledge hubs, and cross-border pilot projects will stimulate innovation and guarantee market integrity, notably in emerging sectors.

6. Integrity, Fair Pricing, and Benefit Sharing

We affirm that all carbon credits must be real, additional, measurable, and subject to rigorous independent verification.

Carbon markets must complement, not replace, national emission reduction efforts. Working towards “low carbon economies” will seek to ensure these markets support and accelerate pathways towards greater climate ambition.

We commit to establishing clear, transparent, fair, and harmonized carbon pricing and benefit-sharing mechanisms according to project types and national contexts, including sectoral floor prices, reflecting the true environmental and social value of credits. It should consider principles of fairness, inclusivity, ensuring equitable benefits for governments, Indigenous peoples, local communities, and project developers.

Protecting community rights is a top priority, with a strong emphasis on the rigorous implementation of Free, Prior, and Informed Consent (FPIC), adherence to social and environmental safeguards, and support for adaptation efforts to strengthen community resilience to climate change.

7. Creation of a Common Carbon Market Platform in West Africa

We call for the establishment of a common carbon platform for West Africa, in order to:

- Support the Alliance member countries and relevant stakeholders in price negotiation based on price range per different types of projects;
- Facilitate information sharing on carbon projects and activities across the subregion;
- Strengthen transparency of carbon credit transactions;
- Facilitate access to regional validation and verification services.

This common platform will be a key lever to structure and energize carbon markets in the sub-region, ensuring integrity, efficiency, and trust for all stakeholder in collaboration with regional and continental initiatives.

8. Public and Private Sector, Local Communities and Civil Society

We recognize the fundamental role of the public and private sector, local communities, civil society and financial institutions in the development and expansion of carbon markets in West Africa. The involvement of the private sector and financial institutions could however be strengthened. To fully mobilize this potential, it is crucial to adopt a strategic approach that directs the private sector towards areas where its financing is truly needed and where targeted support can generate substantial impact.

The private sector can contribute through:

- Technology transfer and promotion of innovative solutions;
- Strengthening public-private partnerships to support projects compliant with the high integrity requirements defined by Article 6;
- Gradual integration of innovative technologies in national strategies, supported by carbon markets, despite sometimes high initial costs;
- Mobilizing regional financial institutions to pre-finance projects, reduce investment risks, and strengthen local project developers' capacities.

The banking sector must be further involved in the carbon markets dynamic, with increased support to understand opportunities, reduce investment risks, and foster the bankability of local carbon projects. The private sector is thus an essential catalyst to mobilize resources, accelerate innovation, and ensure the success of carbon markets in the region.

9. Strengthening International Partnerships and Financial Mobilization

We call for enhanced collaboration with global carbon certification and integrity initiatives as well as international partners to increase the credibility and recognition of West African carbon credits worldwide.

We also urge international and regional financial, technical and scientific institutions, notably West African Development Bank (BOAD), African Development Bank (AfDB) to support the creation of a regional carbon fund to :

- Pre-finance high-quality projects;
- Reduce risks associated with private investments;
- Strengthen the capacities of local project developers.

This regional fund will be a key lever to catalyze investments and support sustainable development in the region.

10. Strengthening the West African Alliance on Carbon Markets and Climate Finance

We recognize the West African Alliance on Carbon Markets and Climate Finance as a central entity for coordinating and developing carbon markets within the sub-region.

We encourage the Alliance to continue and strengthen its efforts to:

- Support the harmonization of legal and regulatory frameworks at the regional level;
- Coordinate stakeholder engagement, including governments, private sector, and civil society;
- Offer platforms for dialogue, experience exchange, training, and negotiation in international forums.

As a key regional catalyst, the Alliance will facilitate coordination among member countries and relevant stakeholders, ensuring coherence between policies and actions, while strengthening support mechanisms for participating countries. It will promote transparent, harmonized, and integrated carbon markets, linking with international certification and integrity initiatives.

The Alliance will also play an active role in capacity building, mobilizing innovative financing, and supporting public and private actors to maximize the impact of carbon markets in West Africa.

Final clause : Collective Vision for a Just, Integral, and Resilient Carbon Market

We, the countries of West Africa, commit to mobilizing carbon markets not only as an essential climate finance instrument but also as a strategic lever for inclusive development, regional economic integration, and global climate leadership.

We affirm our determination to build a carbon market framework with high environmental integrity, prioritizing credit quality and thoughtful prioritization of sectors and projects with strong impact, rather than seeking low-cost credits. We encourage the gradual introduction of emerging technologies, even if initially costly, leveraging carbon markets to support their adoption while harmoniously integrating them into our NDCs, without creating exclusive dependency.

United by these principles, we are building a framework respectful of the environment, socially equitable, and institutionally transparent, guided by cooperation, national sovereignty, and shared responsibility.

West Africa Alliance
On Carbon markets and
Climate Finance



WEST AFRICA CARBON MARKETS HUB

UNLOCKING THE POTENTIAL OF CARBON MARKETS TO
ENHANCE ECONOMIC SOVEREIGNTY IN WEST AFRICA



DECLARATION DE POINTE SARENE MBOUR



WEST AFRICA CARBON MARKETS HUB

**STIMULER LES MARCHÉS CARBONE
POUR RENFORCER LA SOUVERAINETÉ
ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Préambule :

Nous, au nom des pays de l'Afrique de l'Ouest, réunis à Pointe Sarène (Nianing, Sénégal), lors de la deuxième édition du Hub Ouest-Africain des Marchés Carbone, reconnaissons que les marchés carbone représentent une opportunité stratégique et sans précédent pour soutenir le développement durable, renforcer la souveraineté économique et accélérer l'action climatique en Afrique de l'Ouest. Cependant, malgré ce potentiel considérable, les pays de la région font face à d'importants défis qui entravent leur pleine participation à ces mécanismes. Pour transformer ces défis en leviers de croissance, de résilience et de prospérité, la communauté ouest-africaine des marchés carbone doit intensifier et coordonner ses efforts collectifs afin de concrétiser les ambitions exprimées dans la présente Déclaration.

Dans cette dynamique, l'Alliance Ouest-Africaine pour les Marchés Carbone et la Finance Climat devra jouer un rôle central et actif pour appuyer, mobiliser et harmoniser les initiatives régionales, en vue de bâtir un avenir climatique juste, inclusif et souverain.

A cet effet, l'Alliance appelle à un soutien renforcé de la part des gouvernements ouest-africains.

1. Les marchés carbone comme moteurs de développement durable et de souveraineté économique

Les marchés carbone représentent une opportunité stratégique majeure pour les pays ouest-africains en tant que catalyseurs prometteurs de la transformation de secteurs clés tels que l'agriculture, la foresterie, l'énergie, l'industrie, la gestion des déchets et autres secteurs pertinents.

Par ces mécanismes, nous visons à renforcer la résilience climatique, à améliorer les conditions de vie et la capacité d'adaptation des communautés vulnérables, à créer des emplois verts durables et à réduire de manière importante nos émissions, conformément aux objectifs définis dans nos Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Nous soulignons également le potentiel des mécanismes prévus par l'Article 6 de l'Accord de Paris pour mobiliser des financements publics et privés au profit d'initiatives sobres en carbone et prioritaires à l'échelle nationale, tout en contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ces mécanismes permettent non seulement de lutter contre les changements climatiques, mais aussi de renforcer notre souveraineté économique par la monétisation des réductions d'émissions et la gestion durable de nos ressources naturelles.

2. Engagement pour la mise en œuvre de l'Article 6 et alignement avec les décisions de la CCNUCC

Nous saluons chaleureusement l'adoption du règlement finalisé de l'Article 6 lors de la COP29, qui représente une étape majeure dans la gouvernance mondiale des marchés carbone. Nous réaffirmons notre engagement collectif à mettre en œuvre ces dispositions avec rigueur et transparence.

Nous soulignons l'urgence de rendre pleinement opérationnels les cadres nationaux des Articles 6.2 et 6.4, et de promouvoir l'engagement en vertu de l'Article 6.8 en Afrique de l'Ouest, en veillant à établir une gouvernance solide, efficace et inclusive. Cette mise en œuvre devra accélérer la réalisation et rehausser l'ambition de nos CDN, en offrant de la flexibilité tout en garantissant l'intégrité environnementale et sociale des mécanismes.

3. Renforcement des capacités nationales et des structures de gouvernance

Nous reconnaissions le rôle central des Autorités Nationales Désignées (AND) et des organes de coordination interministériels liés à l'Article 6. Nous nous engageons à renforcer d'urgence leurs capacités institutionnelles et techniques, à clarifier leurs mandats et à améliorer l'efficacité des procédures d'approbation des projets et d'autorisation des crédits.

Nous invitons les parties prenantes nationales et internationales à travailler à la consolidation des plateformes nationales de l'Alliance dans nos seize pays membres.

4. Renforcement des capacités régionales et participation inclusive

Nous saluons la mise en œuvre d'efforts ciblés et durables pour renforcer les capacités régionales et promouvoir une participation inclusive, notamment à travers :

- Des formations techniques sur les systèmes de Mesure, de Rapportage et de Vérification (MRV), la conception de projets et le respect des exigences de l'Article 6 ;
- Le renforcement des institutions nationales et des réseaux d'experts locaux ;
- La promotion du leadership des jeunes, la participation des femmes, et l'implication active des acteurs non étatiques ;
- Une implication renforcée des ministères chargés des finances, de la planification et du budget, en synergie avec les ministères de l'environnement, pour mobiliser les ressources financières nécessaires et intégrer efficacement les mécanismes carbone aux politiques nationales.

5. Harmonisation et normalisation

Nous plaidons pour une approche régionale harmonisée, essentielle pour promouvoir la coopération transfrontalière et aligner les systèmes de MRV avec les normes internationales.

Nous insistons également sur l'importance de normaliser les méthodologies et les paramètres de référence afin de renforcer la collaboration transfrontalière. Cette harmonisation renforcera l'efficacité, la crédibilité et la fiabilité des marchés carbone ouest-africains.

Dans ce cadre, le développement de registres nationaux interopérables constitue une priorité pour éviter le double comptage, accroître la transparence et améliorer la gouvernance de manière systémique.

De plus, la mise en place d'une infrastructure fiable pour les marchés carbone, de centres de connaissances et de projets pilotes transfrontaliers stimulera l'innovation et garantira l'intégrité du marché, notamment dans les secteurs émergents.

6. Intégrité, tarification équitable et partage des bénéfices

Nous affirmons que tous les crédits carbone doivent être réels, additionnels, mesurables et soumis à une vérification indépendante rigoureuse.

Les marchés carbone doivent venir en complément – et non en substitution – des efforts nationaux de réduction des émissions. Notre progression vers des « économies sobres en carbone» fera en sorte que ces marchés soutiennent et intensifient les trajectoires climatiques ambitieuses.

Nous nous engageons à établir des mécanismes de tarification carbone et de partage des bénéfices clairs, transparents, équitables et harmonisés selon les types de projets et les contextes nationaux, incluant des prix plafond sectoriels, reflétant la véritable valeur environnementale et sociale des crédits.

Ces mécanismes devront reposer sur les principes d'équité et d'inclusivité, garantissant des bénéfices équitables pour les gouvernements, les peuples autochtones, les communautés locales et les développeurs de projets.

La protection des droits des communautés, qui constitue une priorité, passe notamment par l'application rigoureuse du Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE), le respect des sauvegardes sociales et environnementales, et le soutien aux efforts d'adaptation pour renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

7. Crédit carbone commun en Afrique de l'Ouest

Nous appelons à la mise en place d'une plateforme carbone commune pour l'Afrique de l'Ouest afin de :

- Soutenir les pays membres de l'Alliance et les parties prenantes concernées dans le cadre de la négociation basée sur des échelles de prix correspondant à différents types de projets ;
- Faciliter le partage d'informations sur les projets et activités carbone dans la sous-région ;
- Renforcer la transparence des transactions de crédits carbone ;
- Faciliter l'accès aux services régionaux de validation et de vérification

Cette plateforme commune sera un levier essentiel pour structurer et dynamiser les marchés carbone dans la sous-région, conformément à des principes d'intégrité, d'efficacité et de confiance valables pour toutes les parties prenantes, en coordination avec les initiatives régionales et continentales.

8. Secteur public et privé, collectivité territoriales et société civile

Nous reconnaissions le rôle fondamental du secteur public et privé, des collectivités territoriales, de la société civile et des institutions financières dans le développement et l'expansion des marchés carbone en Afrique de l'Ouest. Cependant, l'implication du secteur privé et des institutions financières pourrait être renforcée.

Pour mobiliser pleinement leur potentiel, il est crucial d'adopter une approche stratégique qui oriente le secteur privé vers les secteurs où son financement est réellement nécessaire et où un appui ciblé peut avoir un impact substantiel. Le secteur privé peut contribuer par :

- Le transfert de technologies et la promotion de solutions innovantes
- Le renforcement des partenariats public-privé pour soutenir des projets conformes aux exigences d'intégrité élevées de l'Article 6 ;
- L'intégration progressive des technologies innovantes aux stratégies nationales, appuyée par les marchés carbone, malgré des coûts initiaux parfois élevés;
- La mobilisation des institutions financières régionales pour préfinancer des projets, réduire les risques d'investissement et renforcer les capacités des développeurs de projets locaux.

Le secteur bancaire doit être davantage impliqué dans la dynamique des marchés carbone, avec un appui accru pour comprendre les opportunités, réduire les risques d'investissement et favoriser la bancabilité des projets locaux. Le secteur privé est ainsi un catalyseur essentiel pour mobiliser les ressources, accélérer l'innovation et assurer le succès des marchés carbone dans la région.

9. Renforcement des partenariats internationaux et mobilisation financière

Nous appelons à un renforcement de la collaboration avec les initiatives mondiales de certification et d'intégrité carbone ainsi qu'avec les partenaires internationaux afin de renforcer la crédibilité et la reconnaissance des crédits carbone ouest-africains au niveau mondial.

Nous exhortons également les institutions financières, techniques et scientifiques internationales et régionales, y compris la Banque Ouest Africaine du Développement (BOAD), et la Banque Africaine de Développement (BAD) à soutenir la création d'un fonds carbone régional pour :

- Préfinancer des projets de haute qualité ;
- Réduire les risques liés aux investissements privés ;
- Renforcer les capacités des développeurs de projets locaux.

Ce fonds régional constituera un levier clé pour catalyser les investissements et soutenir le développement durable dans la région.

10. Renforcement de l'Alliance Ouest-Africaine pour les Marchés Carbone et le Financement Climatique

Nous reconnaissons l'Alliance Ouest-Africaine pour les Marchés Carbone et la Finance Climat comme un acteur central de coordination et de développement des marchés carbone dans la sous-région.

Nous encourageons l'Alliance à poursuivre et à renforcer ses efforts pour :

- Appuyer l'harmonisation des cadres juridiques et réglementaires à l'échelle régionale ;
- Coordonner l'engagement des parties prenantes, y compris les gouvernements, le secteur privé et la société civile ;
- Offrir des plateformes de dialogue, d'échange d'expériences, de formation et de négociation dans les forums internationaux.

En tant que catalyseur régional, l'Alliance facilitera la coordination entre les pays membres et les parties prenantes concernées, pour garantir ainsi la cohérence entre les politiques et les actions, tout en renforçant les dispositifs d'accompagnement des pays.

L'Alliance jouera également un rôle actif dans le renforcement des capacités, la mobilisation de financements innovants et l'appui aux acteurs publics et privés de manière à maximiser l'impact des marchés carbone en Afrique de l'Ouest.

Clause inale: Vision collective pour un marché carbone juste, intégrer et résilient

Nous, pays d'Afrique de l'Ouest, nous engageons à mobiliser les marchés carbone non seulement comme un outil essentiel de financement climatique, mais aussi comme un levier stratégique dans une perspective de développement inclusif, d'intégration économique régionale et de leadership climatique mondial.

Nous affirmons notre détermination à bâtir un cadre de marché carbone à haute intégrité environnementale, en mettant l'accent sur la qualité des crédits et une priorisation réfléchie des secteurs et projets à fort impact, plutôt que sur la recherche de crédits à faible coût.

Nous sommes en faveur de l'introduction progressive des technologies émergentes, même si elles sont initialement coûteuses, en tirant parti des marchés carbone pour en soutenir l'adoption et les intégrer harmonieusement dans nos CDN, sans créer de dépendance exclusive.

Unis autour de ces principes, nous procédons à l'élaboration d'un cadre respectueux de l'environnement, socialement équitable et transparent d'un point de vue institutionnel, reposant sur des principes de coopération, de souveraineté nationale et de responsabilité partagée.



WEST AFRICA CARBON MARKETS HUB

STIMULER LES MARCHÉS CARBONE POUR RENFORCER LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

